

⑦ Seysses, le 14 septembre 2024

Mme PLEGADES 1000 route de Labastidette

La modification envisagée de modifier le zonage de la zone Upublic en UBa par la parcelle n°70.

Actuellement utilisé en parking pour les parents d'élèves, en cas d'urbanisation supplémentaire, les stationnements seraient supprimés. Il est indispensable de créer d'autres emplacements autour du groupe scolaire floua triston.

Des collégiens marchent le long de la route de Labastidette, il n'y a aucun aménagement (voie douce ou cyclable.) la route étant dangereuse nous ne pouvons pas amener notre fille en vélo à l'école. Nous marchons

actuellement entre 1/4 d'heure et 20 min pour faire environ 1 km en voiture. Ce n'est pas normal.



